

## Rapport d'activité 2021

### SOMMAIRE

I.	<i>Eléments de contexte</i>	p. 2
II.	<i>Territoire d'intervention</i>	p. 3
III.	<i>Moyens humains et matériels de la mission d'appui PASS</i>	p. 4
IV.	<i>Activité de la mission d'appui PASS</i>	p. 4
	<i>a) La demande de départ</i>	p. 5
	<i>b) Caractéristique du public accompagné</i>	p. 6
	<i>c) Informations collectives</i>	p. 8
V.	<i>Partenariat</i>	p. 9
VI.	<i>Accueil stagiaire</i>	p. 9
VII.	<i>Formation</i>	p. 9
VIII.	<i>Les éléments marquants de l'année</i>	p. 10
IX.	<i>Les freins</i>	p. 10
	<i>a) La mobilité</i>	p. 10
	<i>b) La désertification médicale</i>	p. 10
	<i>c) Un accès aux soins à dimension variable</i>	p. 10
	<i>d) La fin de prise en charge</i>	p. 10
X.	<i>Retour sur les objectifs fixés pour 2021</i>	p. 11
XI.	<i>Perspectives 2022</i>	p.11
	<i>a) Développer l'Aller-vers</i>	p. 11
	<i>b) Prévenir les rechutes du renoncement aux soins</i>	p. 12
	<i>c) Créer un partenariat avec l'EMPP Evreux</i>	p. 12
	<i>d) Permanence au centre social Accès de Bernay</i>	p. 12
XII.	<i>Conclusion</i>	p. 13
	<i>Annexe 1 : recueil données santé -centre social ACCES</i>	p. 14

*Valérie MARC - Coordinatrice de la mission d'appui aux PASS Bernay*

## I. Eléments de contexte

Le dispositif des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) sont des structures mises en place dans le cadre de la loi du 29 juillet 1998 et plus spécifiquement par la circulaire du 17 décembre 1998 relative à la lutte contre l'exclusion sociale des Etablissements de santé participant au Service Public Hospitalier. Elles ont pour mission de faciliter par l'accompagnement l'accès aux droits et aux soins des personnes les plus démunies.





En 2010, un état des lieux réalisé par le coordinateur des PASS normandes met en évidence des zones géographiques ne bénéficiant pas de PASS de proximité, appelées zones blanches.

Fin 2015, le centre hospitalier de Bernay dépose auprès de l'ARS une demande d'ouverture d'une PASS mobile sur le territoire Pays Risle Charentonne, zone non couverte par les PASS. La mission d'appui PASS se mettra en place fin 2016 avec l'embauche d'une assistante sociale. Au départ de l'assistante sociale fin 2017, la mission restera vacante faute de candidat.

A l'été 2019, une nouvelle session de recrutement est lancée et l'embauche sera effective mi octobre 2019 de Valérie MARC, conseillère en économie sociale et familiale de formation, à temps plein.

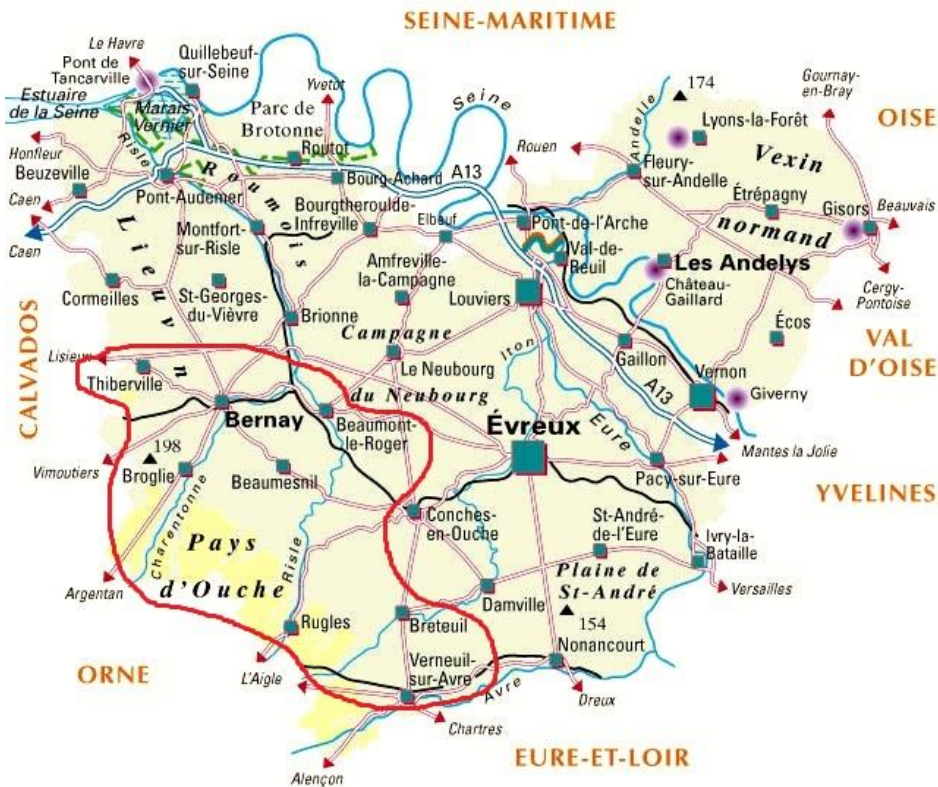
La mission d'appui PASS à la différence de la PASS classique a davantage vocation à « aller vers » le public en précarité ; à l'identifier, le rencontrer et l'accompagner dans son parcours de santé pour un retour au droit commun le plus rapide possible. La mission d'appui aux PASS doit autant que possible travailler en articulation avec les centres hospitaliers de proximité équipés de PASS.

Les objectifs étant :

-  de lutter contre le renoncement aux soins,
-  d'éviter le recours inadapté aux urgences,
-  de permettre l'accès aux droits et aux soins,
-  de coordonner le parcours de soins et de prévenir les risques.

## II. Territoire

Le territoire d'intervention s'étend sur une zone de 70 km (du nord au sud) et sur 40 km (d'ouest en est), couvrant de nombreuses communes sur le Pays Risle-Charentonne, Pays d'Ouche et Pays d'Avre et d'Iton. Il s'agit d'un territoire rural, où les transports en commun sont rares voire inexistants, excepté sur la commune de Bernay où il y a un réseau de bus ainsi qu'un réseau ferroviaire desservant notamment Rouen, Caen, Evreux et Paris.



La population de ce territoire présente des inégalités de revenus assez importantes avec une concentration des revenus les plus faibles sur Bernay et une paupérisation sur le secteur de Mesnil en Ouche. Par ailleurs, l'Eure est considéré comme un désert médical, augmentant par la même les inégalités d'accès aux soins de ses habitants.

Les PASS de proximité se situent à Pont-Audemer, Lisieux, Evreux et l'Aigle.

**Le territoire étant vaste, constat a été fait que la mission appui PASS de Bernay ne couvrait pas le territoire de Verneuil sur Avre. Ainsi, une mission d'appui aux PASS portée par le Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre va se créer courant 2022. La cartographie va donc être revue pour délimiter les deux secteurs d'intervention.**

### III. Moyens humains et matériels de la mission appui PASS

La mission d'appui PASS de Bernay compte 1 ETP de formation travailleur social (Conseillère en Economie Sociale et Familiale). Son bureau avec outil informatique est situé dans le bâtiment principal de l'hôpital de Bernay. Le travailleur social dispose d'un véhicule de service et d'un téléphone portable. L'intitulé de son poste est « coordinatrice de la mission d'appui PASS de Bernay ». Elle dispose d'un accès au logiciel de transmission du centre hospitalier de Bernay lui permettant d'apposer sa « pastille PASS » sur le dossier informatisé du patient pour permettre aux soignants d'être alertés quand le patient est accompagné par la mission d'appui aux PASS.

### IV. Activité de la mission d'appui aux PASS

🚦 File active de **134 patients** (dont 93 nouveaux) **soit une augmentation de 40% par rapport à l'année 2020**

L'absence de confinement strict cette année et le développement du travail en réseau peuvent expliquer cette augmentation significative.

Les partenaires alertent la coordinatrice de la mission appui PASS sur des situations via une fiche de liaison, un contact téléphonique ou un mail. La coordinatrice fixe un rendez-vous à la personne. Dans la très grande majorité des cas, les entretiens ont lieu sur le lieu de vie de la personne, la personne n'étant pas mobile pour venir au bureau (absence de véhicule voire de permis, absence de transport en commun, difficulté de mobilité physique).

Lors de la prise de contact avec les personnes à accompagner, la coordinatrice choisit la porte d'entrée la plus opportune pour entrer en relation. En effet, le partenaire oriente la personne pour un accompagnement autour de la santé, mais la personne à accompagner n'est pas toujours prête à être accompagnée sur ce point car d'autres problématiques lui apparaissent prioritaires. La coordinatrice démarre alors un accompagnement social pour amorcer une relation de confiance avant d'aller plus précisément sur le champ de la santé.

La mission d'appui aux PASS est bien identifiée par les partenaires. Ainsi :

- 31% orientés par les services sociaux de la ville et du département
- 18% de la mission locale (en augmentation)
- 13% de différents partenaires (bailleurs sociaux, PASS, pôle emploi, référents RSA...)
- 12% par les assistants sociaux des hôpitaux (essentiellement CH Bernay)
- 7% par des associations sans hébergement (associations caritatives, Accès...)
- 4% par les structures d'hébergement

Et

- 15% des personnes ou leur entourage ont directement sollicité la mission d'appui

### a) La demande de départ

La demande d'orientation des partenaires concernent principalement :

- ✚ La vérification des droits assurance maladie et ouverture si besoin
- ✚ L'évaluation des besoins en santé
- ✚ L'accompagnement autour de la santé globale
- ✚ L'accompagnement vers un professionnel de santé
- ✚ La lutte contre le renoncement aux soins

Cette demande fait l'objet d'une rencontre avec la personne accompagnée et d'une analyse globale de la situation. Les thématiques de la situation familiale, du logement, du budget, de l'environnement et de la santé sont abordées.

### b) Caractéristique du public accompagné par la Mission d'Appui PASS

- ✚ 46% de femmes et 54% d'hommes
- ✚ 85% sont originaires de métropole
- ✚ Tranches d'âge des patients:
  - 1% de 7-17 ans
  - 26% de 18 - 25 ans (en augmentation)
  - 20% de 26 - 45 ans
  - 33% de 46 - 65 ans
  - 20% 66 ans et +

Les jeunes (18-25 ans) accompagnés par la mission d'appui PASS sont majoritairement en rupture familiale avec un mal être nécessitant un accompagnement psychologique et/ou un accompagnement sur le plan des addictions.

#### ➤ 88% des personnes accompagnés souffrent d'isolement social

Pour le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), l'isolement social est « la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. »

Les personnes accompagnées par la mission d'appui PASS se retrouvent très largement dans cette définition. Sans famille ou en rupture familiale, sans ami, sans personne de confiance, certaines n'ont quasiment plus d'interactions sociales. Leurs sorties se limitent à faire des courses alimentaires ou à se rendre aux distributions alimentaires par les associations caritatives. La précarité financière, le chômage, l'isolement géographique, l'absence d'activité de loisirs, les renferment progressivement. La perte de mobilité avec l'âge est un facteur aggravant. Un sentiment de honte s'installe. Cet isolement social affecte l'état général de la personne en contribuant au renoncement aux soins. Certaines personnes n'ont plus envie de se faire à manger. Certaines sombrent dans la consommation d'alcool, dans le tabagisme.





- 105 célibataires
- 29 couples
- 32 enfants à charge



- 64% en logement stable
- 25% dans la famille ou chez un ami
- 7% rue ou caravane ou 115
- 4% en foyer



- 4% touche une pension d'invalidité
- 5% ont un salaire
- 14% n'ont aucune ressource
- 19% perçoivent une retraite
- **58% vivent de minima sociaux (RSA, AAH, garantie jeune, ASPA...)**

Ainsi pour 58% des personnes accompagnées, le niveau de vie se situe en dessous du seuil de pauvreté soit en dessous de 1102€ par mois pour une personne seule. (Le SMIC est à 1269€ nets mensuels.)

Rappelons que pour une personne seule le Revenu de Solidarité Active se situe à 575€ par mois, la Garantie Jeunes à 497€ par mois, l'ASPA (Allocation Solidarité aux Personnes Agées = minimum vieillesse) à 903€ par mois, l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) à 903€ par mois également.

Ces accompagnements ont conduit à :

- **193 visites à domicile** : à la demande des usagers qui ne sont pas mobiles. Les visites à domicile, certes chronophages, permettent toutefois de voir les conditions de vie des personnes et de gagner du temps lorsqu'il faut rassembler les documents administratifs. La mission appui PASS a parcouru 20 000 km.

La qualité de la première rencontre avec la personne est primordiale, elle nécessite une acceptation de l'imprévu, un échange sans jugement, une adaptation permanente pour créer du lien. Parfois, les premiers contacts se créent autour des animaux présents au domicile : une caresse au chien, accepter le chat sur ses genoux... Les animaux ont une place importante dans la vie des personnes rencontrées, leur bien-être passe souvent avant le leur. Prendre le temps de s'intéresser à ce qui a de l'importance pour ces personnes est souvent une des clés pour entrer en relation. Cela peut-être aussi une collection d'objets, un artiste dont ils sont fans... Depuis la crise sanitaire, avec le port du masque, l'absence de toucher (pas de serrage des mains...), la qualité de la parole, le ton de voix, le regard, ont pris encore plus d'importance pour conserver une forme de proximité et d'humanité.

- Ouverture des droits assurance maladie
  - 62 dossiers de Complémentaire Santé Solidaire**
  - 3 dossiers Aide Médicale d'Etat
  - 3 dossiers d'ouverture des droits de base

Près de la moitié des personnes accompagnées avaient uniquement les droits de base assurance maladie. La complémentaire santé solidaire reste donc encore méconnue ou difficilement accessible pour une personne éloignée des institutions sociales et/ou du numérique.

L'entrée en vigueur du forfait 100% santé couvrant l'optique, le dentaire et l'auditif est une avancée majeure et fait systématiquement l'objet d'une explication aux personnes accompagnées. Ce forfait permet notamment aux personnes dépassant le barème d'une complémentaire santé solidaire participative de pouvoir souscrire une mutuelle avec une garantie minimale tout en pouvant envisager de porter une correction visuelle, auditive ou de réaliser des soins dentaires.

Le partenariat entre les PASS et la CPAM est un atout dans l'ouverture des droits. Il permet une réactivité dans l'étude des demandes avec une réponse sous maximum 15 jours.

- **185 accompagnements physiques vers des structures médicales et médico-sociales** (examens médicaux, consultations médicales, CMP, CSAPA, pharmacie, cabinets médicaux...).

Lorsque les personnes acceptent de démarrer ou de reprendre un suivi médical, elles sont confrontées à leurs difficultés de mobilité. Une seule prise de rendez-vous ne suffit pas. Il convient de mettre en place à minima un transport. Pour les seniors des dispositifs existent et sont mobilisés. Pour les personnes reconnues en Affection Longue Durée, un bon de transport peut être sollicité. Mais parmi les personnes accompagnées nombreuses sont celles qui n'ont pas ou plus de médecin traitant. Des pathologies sont présentes mais qui n'ont pas encore été reconnues en ALD faute de suivi médical. De la même manière, un bon de transport ne peut pas être sollicité pour consulter son médecin traitant. Ainsi, au démarrage de l'accompagnement, la mission appui PASS, véhicule les personnes à leurs rendez-vous et démarches d'ordre médical. Dans la majorité des situations les personnes souhaitent également la présence du professionnel de la mission d'appui PASS pendant les consultations pour être aider dans leurs échanges avec le professionnel de santé, pour être sûr d'avoir compris, pour coordonner la suite du parcours. La personne est rassurée et le professionnel de santé y trouve également une utilité. Au fil du temps, le professionnel de la mission appui PASS va engager des actions pour développer la capacité d'agir de la personne pour la rendre de plus en plus autonome dans ses démarches.

L'absence de mobilité de la personne demeure un frein auquel la mission d'appui PASS ne trouve pas de réponse, notamment pour la tranche des moins de 60 ans et notamment pour ceux dont une insertion professionnelle est inenvisageable.

- **81 démarches administratives** (hors CPAM) : dossiers MDPH, demandes de logement, APA, ASPA, déclarations de revenus, aides financières, dossier de surendettement, mise sous protection, souscription d'une mutuelle...

Pour les personnes en décrochage social, l'analyse globale de la situation fait apparaître des besoins à tous les niveaux : le logement, l'ouverture des droits, le maintien à domicile, l'endettement... Selon la situation le travailleur social de la mission d'appui PASS va choisir de ne pas immédiatement orienter les personnes vers les services dédiés. C'est un vrai choix pris dans le but de développer la relation avec la personne et pour éviter de démultiplier les intervenants. Ainsi des démarches variées sont initiées.

Sur les 134 personnes accompagnées en 2021, une trentaine de situations présage d'un accompagnement long et/ou récurrent de par :

- ✚ l'absence de médecin traitant trouvé, la désertification médicale
- ✚ la difficulté de mobilité
- ✚ la difficulté à effectuer les démarches de façon autonome
- ✚ la difficulté de compréhension

### *c) Informations collectives*

- 3 informations collectives autour de la santé avec les apprenants d'Education et Formation
- 2 informations collectives auprès des usagers du centre social Accès de Bernay
- 1 intervention dans les locaux de la mission locale (mois sans tabac)

Ces interventions collectives permettent de sensibiliser un groupe sur la thématique de la santé et ensuite de pouvoir fixer des rendez-vous en individuel aux personnes qui le souhaitent. Elles permettent également de faire de la prévention même s'il est compliqué d'aborder toutes les thématiques, notamment lorsque les groupes sont hétérogènes en termes d'âges.

#### Contenu des informations collectives:

La santé, quelle définition ?

Les droits sur la couverture santé / frais médicaux

L'accès aux soins sur notre territoire

La mission appui PASS et les PASS

La prévention (dépistage cancer, vaccination, suivi gynécologique, dentaire, ophtalmique, IST...)

Echanges

Questionnaire de satisfaction

Prise de rendez-vous en individuel

En outre, un outil de recueil de données autour de la Santé a été créé avec le Centre Social Accès de Bernay afin de repérer plus systématiquement les personnes pouvant avoir besoin de la mission appui PASS. (Cf. Annexe 1)



## V. Partenariat

Le partenariat est primordial dans le travail social. La connaissance des partenaires existants sur le territoire et l'entretien de la communication est un atout majeur pour les acteurs et pour les personnes accompagnées. Le partenariat s'entretient au travers d'échanges formels et informels : temps de réunion annuel, bi annuel – participation aux réunions de coordination – visites à domicile en binôme – échanges téléphoniques réguliers – COPIL.

- 4 participations à la Commission Technique d'Orientation (SIAO)
- 1 réunion MDPH de l'Eure
- 2 participations aux réunions de coordination du CLIC Ouest
- 1 réunion CPAM de l'Eure
- 30 participations au staff de la PASS de Pont-Audemer
- 2 temps d'Echanges et pratiques avec les autres PASS
- 2 réunions sur la mesure 27 du Ségur avec l'ARS
- 1 réunion d'encadrement au sein du centre hospitalier de Bernay
- 2 réunions de coordination avec le CCAS de Bernay

Ces temps de réunion permettent de maintenir les relations de travail en réseau, de maintenir une veille sur les évolutions du territoire, de connaître les stratégies nationales et régionales et enfin ils offrent un espace pour échanger sur ses pratiques.

Le partenariat a pu aussi être formalisé avec la signature de conventions avec le Bureau Accueil Service et FIA interprétariat.

## VI. L'accueil de stagiaire

Transmettre et former fait partie des missions propres du travailleur social. Ainsi, une étudiante en année de Conseillère en Economie Sociale et Familiale a été accueillie pendant 2 mois comme stagiaire, sous convention du Lycée St Anselme de Bernay. L'accueil de stagiaire demande du temps et de l'organisation mais est enrichissant. Il permet de réfléchir sur ses pratiques et de conscientiser, mettre en mots sa façon d'agir. L'étudiante a obtenu son diplôme en octobre 2021.

## VII. Formation

Les formations permettent d'accroître ses connaissances, de réinterroger sa pratique professionnelle et de s'extraire sur un temps du travail quotidien. Cette année la mission appui PASS a pu bénéficier de 3 jours ½ de formation en interne aux Violences Intra Familiales (V.I.F.). Le but étant notamment de mieux connaître le schéma de la violence, les psycho-traumatismes en découlant, d'améliorer le repérage des victimes et de connaître les outils existants pour accompagner les victimes vers une mise à l'abri et une démarche judiciaire.

Depuis la mission appui PASS a intégré le Réseau VIF du territoire.

## VIII. Les éléments marquants de l'année

Cette année 2021 a été marquée encore une fois par la crise sanitaire avec :

- ✚ une organisation de la vaccination pour les patients suivis par la mission d'appui PASS : accompagnement dans la prise de rendez-vous, sur les lieux de vaccination et sur le téléchargement du QR code.
- ✚ des temps d'échange pour répondre aux questionnements des patients sur le bien-fondé de la vaccination
- ✚ un accroissement des états dépressifs des patients déjà très isolés et pour certains une reprise plus massive de leurs addictions

## IX. Les freins repérés

### a) La mobilité

La faible mobilité des personnes accompagnées reste problématique, empêchant la clôture des accompagnements. Les plus de 60 ans peuvent recourir à des plateformes de mobilité mais pour les moins de 60 ans les dispositifs sont limités voire inexistantes.

### b) La désertification médicale

L'Eure est considéré comme un désert médical: les médecins généralistes ne prennent quasiment plus de nouveaux patients => **47 consultations ont été assurées dans ce cadre par le médecin généraliste de la PASS de Pont-Audemer** (le double de l'an passé).

Certaines spécialités ne sont présentes que dans les grandes agglomérations ou demandent des mois d'attente (dentiste, cardiologue, ophtalmologue...)

### c) Un accès aux soins à dimension variable

L'accès à un accompagnement psychologique gratuit est dépendant des délais des CMP. A Bernay, par exemple, le délai d'attente est entre six mois et un an.

En 2021, des temps très longs (plusieurs mois) sont constatés pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement aux conduites à risque sur le secteur de Bernay. Un relai a pu être pris avec le CSAPA de Pont-Audemer mais qui génère à nouveau beaucoup de trajets et qui n'est pas toujours possible à mettre en place à distance.

### d) La fin de prise en charge

La durée d'accompagnement par la mission appui PASS est variable. Cet accompagnement n'a pour autant pas vocation à perdurer au risque d'engorger le dispositif. Ainsi, lorsque les droits sont ouverts, que la personne a un médecin, qu'elle est en capacité de prendre ses rendez-vous, de

s'y rendre seule ou que des relais ont été pris pour certaines activités (aide au budget, aides au domicile, mesure de protection, accompagnement du département...) la mission appui PASS prend fin.

Malgré un passage de relais formalisé avec rencontre en binôme, il est constaté une difficulté pour les personnes accompagnées pendant plusieurs mois à se détacher du dispositif avec comme constat :

- ✚ des personnes qui gardent le réflexe de rappeler le travailleur social de la mission appui PASS plutôt que de solliciter les services de la ville et/ou du département pour toutes démarches ou conseils.
- ✚ plus grave, des personnes, les mois passants, qui sont à nouveau en renoncement aux soins. L'isolement, le syndrome dépressif semble jouer une part majeure.

## X. Retour sur les objectifs fixés pour 2021: point d'avancement

Conforter les partenariats en place et formaliser le partenariat via des conventions (CPAM, Bureau mobile, FIA, Centre Social...)	A poursuivre (conventions FIA et bureau mobile signées)
Rencontrer la PASS d'Evreux	Réalisé
Rencontrer les SPIP du territoire	Pas réalisé
Développer des interventions d'information collective auprès du Centre Social de Bernay	Réalisé avec planning établi pour l'année 2022
Développer un outil de recueil de données autour de la santé avec le Centre Social de Bernay (comme moyen de repérage)	Réalisé et utilisé
Développer davantage la passation de relais vers le service social départemental	A poursuivre
En interne, travailler avec le service informatique pour qu'une alerte apparaisse quand un patient hospitalisé est accompagné par la mission d'appui PASS	Réalisé

## XI. Perspectives 2022

### a) Développement du « Aller-vers » avec l'Ouverture d'une permanence médico-sociale à Brionne

La mission appui PASS de Bernay et la PASS de Pont-Audemer ont répondu à un appel à projets de l'ARS, dans le cadre de la mesure 27 du Ségur de la santé. Cet appel à projet visait le développement de « l'aller-vers ».

Dans ce cadre la mission appui PASS de Bernay a obtenu le financement d'un 20% ETP infirmier afin d'ouvrir une permanence médico-sociale sur la commune de Brionne à destination du public en situation de précarité et en difficulté d'accès aux soins.

Ainsi, à partir du 05/04/2022, ces permanences démarreront. Le binôme infirmier/CESF y mènera des entretiens sur rendez-vous dans un local mis gratuitement à disposition par la Mairie de Brionne, chaque mardi après-midi. Les partenaires locaux ont été rencontrés afin de préciser le cadre d'intervention et les modalités de fonctionnement (mission locale, Maison France Services, Maison du Département, CCAS, Centre socio culturel, référents RSA).

A l'issue des entretiens en binôme, un rendez-vous pourra être fixé avec le médecin de la PASS de Pont-Audemer qui se déplacera sur les permanences de Brionne une fois par mois.

L'arrivée de l'infirmière va également permettre d'apporter un regard sanitaire lors des visites à domicile avec possibilité de prendre les constantes et ainsi de prioriser certaines prises en charge médicales.

***b) Prévenir les « rechutes » de renoncement au soin à la fin de l'accompagnement de la mission d'appui PASS***

Les pistes à réfléchir :

Utiliser la voie du bénévolat et des associations caritatives dans le but de rompre l'isolement  
Envisager des points avec les personnes à 3 mois et 6 mois

***c) Créer un partenariat avec l'EMPP d'Evreux selon leur possibilité / Envisager à minima des entretiens en visio***

L'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) d'Evreux ne se déplace pas pour l'instant au domicile des personnes en souffrance psychique sur le territoire de la mission appui PASS de Bernay.

Des entretiens en visio pourraient peut-être être envisagés. La mission appui PASS pourrait alors permettre l'accès numérique.

***d) Créer une permanence au Centre Social Accès de Bernay***

Après les informations collectives menées au centre social Accès au cœur du Bourg Lecomte de Bernay, a été décidé à partir de 2022 de tenir une permanence mensuelle dans leurs locaux. En effet, certains habitants du quartier, habitués à se rendre au centre social, se sentent plus en confiance à rencontrer la mission appui PASS dans les locaux du centre social.

Le planning 2022 a été fixé. Un bilan en fin d'année sera réalisé pour évaluer la pertinence de l'action.

## XII. Conclusion

Travailler à la mission appui PASS est passionnant et riche en rencontres. La coordinatrice, pour l'instant seul personnel sur le dispositif, ne se sent pour autant pas seule dans son activité. Le réseau partenarial diversifié est un soutien réciproque.

Le territoire d'intervention et les besoins restent très importants. Un large travail de repérage des personnes démunies pourrait être développé, les idées sont là, mais les moyens humains et le temps manquent. La charge de travail est importante et ne permet pas aujourd'hui de travailler des pistes de développement pourtant intéressantes.

Cette expérience après deux ans d'activité montre que l'accompagnement du public précaire et isolé nécessite une prise en charge globale où tous les aspects environnementaux sont à un moment donné, des causes ou des conséquences de problématiques de santé.

Pour exemple :

- traiter l'asthme d'une personne qui vit en logement humide nécessite de mener également un travail sur son logement.
- accompagner une personne diabétique à équilibrer ses repas nécessite de vérifier qu'elle puisse se procurer des aliments sans ajout de sucre (peu compatible avec des produits industriels ou en conserve souvent fournis par les Restos du cœur)
- mettre en place un accompagnement psychologique ou psychiatrique pour une personne à la rue nécessite de pouvoir en parallèle trouver un lieu de vie sécuritaire...

Les actions de la mission appui PASS ne se résument donc pas à ouvrir les droits et à permettre l'accès aux soins tel que l'OMS le définit. L'accès aux soins est traité plus largement et couvre ainsi quantité de démarches (administratives, éducatives, de soutien...) pour amener la personne à sortir de l'inertie, à retrouver une capacité d'agir afin de prendre soin d'elle.

Fin 2021, le délai d'attente pour un premier rendez-vous se situe autour de 15 jours à 3 semaines ce qui est long pour certaines situations.

L'étendue du territoire a montré ses limites et ainsi, le secteur de Verneuil sur Avre et d'Iton va bénéficier à court terme d'une mission appui PASS portée par le Centre Hospitalier de Verneuil.

Néanmoins, maintenir un travail qualitatif et développer le « aller-vers » nécessiteront probablement à court terme une réflexion sur les moyens humains alloués.

Recueil de données Santé co-construit et utilisé par le centre social ACCES pour repérer les personnes pouvant avoir besoin de la mission d'appui aux PASS de Bernay

✚ Utilisé oralement avec les usagers du centre social

✚ Ne doit pas être vécu comme un interrogatoire

ACCES AUX DROITS			
Avez-vous un numéro de Sécurité sociale ?    Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas <input type="checkbox"/>			
Avez-vous une carte vitale ?                  Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas <input type="checkbox"/>			
Avez-vous une mutuelle ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Si oui, bénéficiez-vous de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/>	
SUIVI MEDICAL			
Avez-vous un médecin traitant ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Si oui, quand l'avez-vous consulté pour la dernière fois ? .....	
		Si non, pourquoi ? ..... .....	
Bénéficiez-vous d'un suivi dentaire ?                  Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Si vous êtes une femme, bénéficiez-vous d'un suivi gynécologique ?    Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
RENONCEMENT AUX SOINS			
Renoncez-vous à vous faire soigner ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles) :	
		<input type="checkbox"/> Pas important professionnel <input type="checkbox"/> Difficultés à trouver un <input type="checkbox"/> Manque de temps <input type="checkbox"/> Difficultés à obtenir un rendez-vous <input type="checkbox"/> Manque d'argent <input type="checkbox"/> Appréhension <input type="checkbox"/> Impossibilité de se déplacer <input type="checkbox"/> Autre : .....	
Auriez-vous besoin de contacter un ou plusieurs des professionnels suivants ?			
Médecin <input type="checkbox"/>	Gynécologue <input type="checkbox"/>		Cardiologue <input type="checkbox"/>
Dentiste <input type="checkbox"/>	Psychologue <input type="checkbox"/>		Nutritionniste <input type="checkbox"/>
Ophtalmologue <input type="checkbox"/>	Addictologue <input type="checkbox"/>		Autre ..... <input type="checkbox"/>
VIE SOCIALE / HYGIENE DE VIE			
Vivez-vous seul ?    Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Dormez-vous bien la nuit ?                  Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			



## ACTIVITES ET TRANSPORT

Avez-vous une activité de loisir ? Oui  Non

Si oui, de quel type d'activité s'agit-il ?

.....

Avez-vous un moyen de transport ? Oui  Non

### AUTRES

Avez-vous des problèmes de santé que vous souhaitez aborder ?

.....

.....

.....

Souhaitez-vous vous avoir un entretien avec la Permanence d'Accès aux Soins de Santé, qui peut vous accompagner dans votre parcours de santé (ouverture des droits, prise de rendez-vous, mobilité...) ?

Oui  Non  Ne sait pas